



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

**MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION**

Les travaux universitaires à la médiathèque Abdelmalek SAYAD

1. Présentation du fonds

Dans le but de constituer un fonds de thèses, la médiathèque Abdelmalek Sayad sollicite auprès des doctorants et des chercheurs ayant soutenu ou en train de rédiger leur mémoire sur des sujets liés à l'immigration, le dépôt de leurs travaux au Musée de l'histoire de l'immigration après leur soutenance. Les thèses collectées sont celles dont la diffusion est autorisée par un jury. L'objectif est de rassembler le plus grand nombre de travaux universitaires sur les questions migratoires, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales - histoire, sociologie, géographie, sciences économiques et politiques, anthropologie, ethnologie, science de l'éducation, lettres – ainsi que les thèses de médecine.

Ces documents se trouvent généralement disséminés dans les bibliothèques universitaires (BU) des établissements universitaires où les travaux ont été soutenus : les regrouper en un seul endroit permet aux étudiants et aux chercheurs l'accès à un plus grand nombre de ressources nécessaires à leur recherche.

Ce fonds, qui ne cesse de se développer est composé majoritairement de thèses. Mais il comprend également des mémoires de DEA (Diplôme d'études approfondies), de DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées), de maîtrise et de master. Ces derniers sont souvent déposés par des étudiants ayant travaillé sur le fonds documentaire de la médiathèque. Par ailleurs, certains mémoires sont issus de dons de nos partenaires (ACSE, REMISIS, DEWITTE, ELELE, etc.)

La collecte se fait non seulement en France métropolitaine mais aussi dans les départements d'Outre-mer. Le repérage se fait uniquement pour les thèses et sur les sites suivants :

- <http://www.theses.fr> : signalement des sujets de thèses en préparation et des thèses soutenues
- <http://www.sudoc.abes.fr/> : répertoire national des thèses en France
- <http://tel.archives-ouvertes.fr/index.php> : serveur de thèses multidisciplinaires
- <http://www.dart-europe.eu> : portail européen des thèses

Les travaux des historiens, sociologues et autres grands spécialistes de l'immigration se trouvent dans le fonds. On peut citer, entre autres, ceux de :

- Benjamin Stora, « Messali Hadj, 1898-1974 : fondateur du mouvement nationaliste algérien », thèse de 3^e cycle en histoire, sous la direction de Charles-Robert Ageron, soutenue à l'EHESS en 1978 ;
- Benjamin Stora, « Sociologie du nationalisme algérien », thèse de 3^e cycle en sociologie, sous la direction de Pierre Fougeyrollas, soutenue à Paris 7 en 1984 ;
- Benjamin Stora, « Histoire politique de l'immigration algérienne en France (1922-1962) », thèse d'Etat en histoire contemporaine, sous la direction de Charles-Robert Ageron, soutenue à Paris 12 en 1991 ;
- Catherine Wihtol de Wenden, « Les immigrés et la politique », thèse de doctorat d'État en Science politique, sous la direction de Georges Lavau, soutenue à l'Institut d'études politiques de Paris en 1986 ;
- Philippe Dewitte, « Les mouvements nègres en France, 1919-1939 : aux origines de la révolution culturelle nègre », thèse de 3^e cycle en histoire, sous la direction de Juliette Bessis, soutenue à Paris 1 en 1985 ;

- Laure Teulières, « Français et Italiens dans la France méridionale de la fin de la Grande guerre au sortir de l'occupation : opinion et représentations réciproques », thèse de doctorat en histoire sous la direction de Pierre Laborie, soutenue à l'Université de Toulouse 2 –Le Mirail en 1997 ;
- Laure Pitti, « Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de René Gallissot, soutenue à l'Université de Paris 8 en 2002 ;
- Julien Gaertner, « L'image de l'« arabe » dans le cinéma français de 1970 à nos jours », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Ralph Schor et Jamaa Baida, soutenue à l'Université de Nice-Sophia Antipolis en 2010 ;
- Emmanuel Blanchard, « Encadrer des "citoyens diminués" : la police des Algériens en région parisienne (1944-1962) », thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Jean-Marc Berlière, soutenue à l'Université de Dijon en 2008 ;
- Maryse Tripier, « Concurrence et substitution : le mouvement syndical et les travailleurs immigrés : enquête exploratoire dans la métallurgie en région parisienne », thèse pour de doctorat de troisième cycle en sociologie, sous la direction d'Alain Touraine, soutenue à l'Université Paris 10 en 1977 ;
- Maryse Tripier, « L'immigration dans la classe ouvrière en France », thèse de doctorat d'État en sociologie, sous la direction de Michel Verret, soutenue à l'Université de Nantes en 1987 ;
- Sylvain Laurens, « Hauts fonctionnaires et immigration en France (1962-1981) : socio-histoire d'une domination à distance », thèse de doctorat en sociologie, sous la direction Gérard Noiriel, soutenue à l'EHESS en 2006.

2. Pour déposer une thèse à la médiathèque Abdelmalek Sayad

Ces documents sont déposés sous format numérique pour une diffusion intégrale ou restreinte. Ainsi, le fichier numérique en PDF est consultable sur le portail documentaire de la médiathèque. Il est, soit accessible à tout le monde (internet), soit consultable uniquement au sein du musée de l'histoire de l'immigration (Intranet). La thèse électronique favorise l'accès le plus large possible aux fruits de la recherche scientifique et contribue à la renommée de son auteur tout en lui garantissant le respect de la propriété intellectuelle. Ce choix implique la signature d'un « contrat de diffusion » entre l'auteur et la MNHI. Ce contrat prévoit un droit de retrait ou de repentir, c'est-à-dire que l'auteur peut décider de revenir sur sa décision et demander le retrait de sa thèse du portail documentaire pour des raisons qui lui sont propres.

La médiathèque rappelle sur son site de diffusion que la thèse est une œuvre protégée par le droit d'auteur et que toute reproduction nécessite l'obtention de son autorisation. Elle respecte scrupuleusement le cadre juridique en vigueur relatif à la propriété intellectuelle et au droit d'auteur (aucun document n'est diffusé sans accord préalable de son auteur) et au respect des données personnelles.

Dans un contexte de large diffusion de l'information scientifique et technique, tout auteur conserve ses droits intellectuels, notamment le fait de devoir être correctement cité et reconnu comme l'auteur d'un document.

Il est également possible de déposer une thèse reliée pour uniquement une consultation sur place.

Ces documents sont par ailleurs visibles sur le portail documentaire à l'adresse <http://opac.mhi.progilone.fr/>

Médiathèque Abdelmalek Sayad | Musée nationale de l'histoire de l'immigration

293 avenue Daumesnil 75012 Paris

Ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 17h30 et le samedi de 14h00 à 19h00

Les documents sont à adresser à monsieur Siré DIAW :

<mailto:sire.diaw@palais-portedoree.fr> | 01 53 59 64 40